

Nouvelles des Églises adventistes

- 2 Virginie, États Unis – Un défenseur de la liberté religieuse récompensé
- 2 Honolulu, Hawaï – Record mondial de marathon pour une adventiste de 92 ans
- 3 Ouganda - Élections libres et équitables
- 4 Le Caire, Égypte – Fermeture des écoles adventistes
- 4 Fort-de-France, Martinique – L'actualité de l'Évangile aux Antilles-Guyane
- 4 Paris, France – Soigner en douceur
- 5 Azerbaïdjan, Caucase – Des failles dans le système contrecarrent le processus d'enregistrement des religions minoritaires

Fédération protestante de France

- 5 Paris, France – Les vœux de la Fédération protestante de France
- 6 Paris, France – L'Église protestante unie de France

Liberté religieuse

- 6 Kaboul, Afghanistan – Persécutions de chrétiens
- 7 Strasbourg, France - Le Conseil de l'Europe soutient les chrétiens d'Orient persécutés

Service de presse adventiste

(Service de communication adventiste francophone)
BP 100
30, avenue Émile-Zola
77193 Dammarie-lès-Lys Cedex, France

Rédaction :

Tél. : 01 64 79 87 00
Fax : 01 64 79 87 19
E-Mail : communications.ufb@adventiste.org

Les communiqués peuvent être reproduits avec mention de la source : BIA

Site web : www.adventiste.org

Directeur de publication

Jean-Paul BARQUON

Rédaction

Jean-Paul BARQUON

Correspondants

Dominik FRIKART
Émanuel LOPES
Michel MAYEUR
Christophe MICHEL

Secrétariat administration

Dina LAMBERT

Nouvelles des Églises adventistes

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Virginie, États Unis – Un défenseur de la liberté religieuse récompensé

Un chrétien, membre de l'Église adventiste du septième jour, militant de la liberté religieuse fait partie, cette année, des lauréats de la « First Freedom Award » pour ses contributions dans le cadre de la liberté de croyance aux États Unis et à travers le monde.

John Graz qui dirige le département des Affaires publiques et de la Liberté religieuse (PARL) au niveau de l'Église adventiste mondiale, a reçu le jeudi 13 janvier, au cours d'un gala en Virginie, le prix national du Centre « First Freedom Award ».

Depuis 2005, le pasteur John Graz est à la tête de l'Association internationale de la Liberté religieuse (IRLA). Il a été distingué pour son action empreinte d'ouverture, ses nombreux écrits et une série de festivals régionaux sur la liberté religieuse.

En 2009, plus de 40 000 Péruviens se sont rassemblés pour célébrer la liberté religieuse naissante dans leur pays. Une année plus tard, le Congrès péruvien a voté de garantir la protection des libertés religieuses.

« *Je suis très honoré par cette distinction* » a-t-il déclaré, citant la « *longue histoire* » du centre dans la « *défense de l'héritage de Jefferson, de Madison* » ainsi que d'autres pionniers américains, champions de la liberté de conscience.

Il a également indiqué que c'était un honneur pour lui d'être distingué aux côtés d'Asma Jahangir, rapporteur spécial des Nations Unies sur la Liberté de Religion ou de Croyance, et J. Brent Walker, directeur du Comité Collectif Baptiste pour la Liberté religieuse. Jahangir et Walker recevront respectivement la « International First Freedom Award » et la « Virginia First Freedom Award. »

Les distinctions visent à soutenir un engagement envers la Liberté religieuse, laquelle « *est au cœur de nos aspirations communes de stabilité, de paix et de respect*

de la dignité humaine » a déclaré Randolph M. Bell, président du centre « First Freedom ».

John Graz est le premier adventiste à recevoir une telle distinction.

Il a déclaré que la récompense est un témoignage de l'action d'IRLA et du soutien de l'Église adventiste. « *Je partage cette distinction avec l'équipe de PARL et l'Église mondiale* » a-t-il affirmé.

Religieusement et politiquement neutre, depuis 1984, le Centre First Freedom s'est fait le champion du droit fondamental de l'homme à la liberté de conscience et de religion.

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Honolulu, Hawaï – Record mondial de marathon pour une adventiste de 92 ans

Gladys Burrill a achevé le marathon d'Honolulu le 12 décembre, en franchissant la ligne d'arrivée en marche rapide, en 9 heures, 53 minutes et 16 secondes. Si son temps est confirmé par le Guinness World Records, elle aura dépassé l'actuelle détentrice du record, Jenny Wood-Allen, une écossaise qui, âgée de 90 ans, a participé au marathon de Londres, selon le site web de la société. « *Tout comme la vie, un marathon requiert de la persévérance, de la force et du courage ... il faut simplement tenir bon* » a dit G. Burrill dans une récente interview

Au niveau local, elle est une compétitrice aimée. En 2004, Honolulu Advertiser l'a surnommée « la Gladys-ator ». Chaque année de 2004 à 2007, elle a terminé le marathon de la ville. Mais, deux tentatives consécutives inachevées l'ont poussée à se demander si ses années de marathon étaient derrière elle.

En 2008, son mari décéda quatre jours avant la course. G. Burrill a expliqué que le stress et la peine l'avaient contrainte à mettre un terme à sa tentative juste un kilomètre et demi avant la ligne d'arrivée. L'année dernière, des crampes d'estomac l'ont poussée à abandonner au 26^e kilomètre.

« *Je me sens beaucoup plus sereine cette année* » a-t-elle déclaré, elle qui a marché six kilomètres et demi le lendemain de la

course et 16 kilomètres deux jours après. Elle marche régulièrement 48 à 80 kilomètres par semaine, la plupart du temps avec un partenaire sportif.

Son temps, cette année, aurait pu être inférieur de deux minutes. Elle s'est arrêtée pour prier à une centaine de mètres de la ligne d'arrivée. « *J'ai pensé que ma vie allait peut-être changer une fois que j'allais franchir la ligne. Je savais que certaines personnes avaient besoin d'encouragement, alors j'ai pensé que c'était très important* » a expliqué G. Burrill, qui est adventiste du septième jour. Cette année, son fils et son petit-fils ont marché avec elle à différents points de la compétition. Elle a 18 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Jim Barahal, président du marathon d'Honolulu, a dit qu'il était stupéfait par son exploit. « *Je pense que c'est absolument incroyable* » a-t-il confié à KITV News. « *C'est inspirant de se rendre compte de ce qu'elle fait à son âge, tout particulièrement pour quelqu'un qui a un parent âgé ou qui a peut-être perdu un être cher. C'est tout simplement stupéfiant. Quel exemple !* »

J. Barahal et les organisateurs du marathon ont fait une donation de 2 500 dollars, en son nom, pour le Lokahi Giving Project qui fournit aux familles nécessiteuses de la nourriture et des fournitures ménagères de base. (...)

Aujourd'hui seule, Gladys Burrill partage son temps entre son domicile à Prospect, dans l'Oregon et Honolulu, où elle aime le climat et le mode de vie. « *Les gens ont un grand esprit aloha ici* » a-t-elle déclaré.

Le maire de la ville lui a rendu honneur lors d'une cérémonie, le 7 janvier.

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

Ouganda - Élections libres et équitables

La semaine du 10 janvier, le dirigeant de l'Église adventiste du septième jour en Ouganda, a rejoint les représentants des autres confessions religieuses présentes dans le pays, ainsi que les dirigeants de l'Union européenne, pour inciter à des élections « *libres, équitables et pacifiques* » prévues ce mois de février, en Afrique Centrale.

L'événement s'inscrit dans une série de rencontres similaires entre la commission

électorale du pays, les candidats à la présidentielle et les membres de la communauté internationale. Ces réunions ont pour but de protéger l'Ouganda d'une élection potentiellement assaillie par la fraude et suivie d'une agitation politique.

Ces dernières années, la violence dans le sillage d'élections contestées a tourmenté plusieurs pays limitrophes. « *Nous ne souhaitons pas que se produisent ici également, des événements identiques à ceux vécus au Kenya et en Côte d'Ivoire* » a affirmé Joshua Kitakule, secrétaire général du Conseil interreligieux de l'Ouganda, à AllAfrica News.

Les rapports montrent qu'une élection présidentielle contestée en Côte d'Ivoire pourrait plonger le pays dans une guerre civile. Au moins 25 000 ivoiriens ont déjà fui au Libéria, pays voisin, craignant une possible violence, a rapporté l'Associated Press de la semaine du 10 janvier.

Les kényans ont subi une violence et une agitation généralisées depuis les élections contestées de 2007 qui paralysent l'économie du pays et mettent le feu aux tensions ethniques. « *Nous espérons et prions pour que nos efforts, conjugués à ceux de nombreuses autres personnes, amènent la paix en Ouganda* » a affirmé John Kakembo, président de l'Église adventiste en Ouganda.

La nation ougandaise, composée de 33,4 millions de personnes, compte quelques 200 000 adventistes.

J. Kakembo a déclaré que les réunions avec les candidats à la présidentielle qui ont mis l'accent sur la préservation de la crédibilité du processus électoral et sur la couverture du vote par les médias, entre autres sujets, ont été, en grande partie, bien vécues.

Bien que « *très réceptifs* » aux efforts du Conseil, les individus et groupes que nous avons rencontrés ont exprimé de la frustration sur ce qu'ils ont perçu comme un système électoral fondamentalement imparfait, a-t-il ajouté.

Le Conseil projette de sécuriser les rencontres entre les chefs des agences de sécurité de l'Ouganda et le président qui sera prochainement en fonction. Les membres du Conseil se sont également retrouvés pour une séance de prière parlementaire.

J. Kakembo cherche, avec d'autres dirigeants de l'Église dans les pays africains,

à apporter de l'équité au processus électoral. Récemment, lorsque les élections programmées le samedi ont menacé de marginaliser la communauté adventiste en Zambie, les dirigeants de l'Église de ce territoire, par l'intermédiaire d'un membre du parlement adventiste, ont joué un rôle déterminant pour changer le jour de vote. Les adventistes au Nigéria espèrent que leurs efforts seront également couronnés de succès. Selon les déclarations de Bassey Udoh, secrétaire de l'Église, à Vangaard News, en Zambie, l'Église adventiste est dans l'expectative d'engager des poursuites judiciaires, à moins que le gouvernement décide de ne pas organiser les élections générales de 2011 un samedi. D'après le rapport, les adventistes ont été exclus des élections depuis plusieurs cycles électoraux. Faisant allusion aux contributions adventistes envers la société nigérienne dans les domaines de l'éducation et de la santé, B. Udoh a ajouté que les 270 000 adventistes du pays sont des citoyens de valeur qui *« ne devraient pas être privés du droit électoral »*.

(ANN/BIA) – Dammarie les Lys, France
Le Caire, Égypte – Fermeture des écoles adventistes

En Égypte, deux écoles, dirigées par les adventistes du septième jour, ont momentanément fermé leurs portes, en raison des différentes manifestations en cours dans le pays.

Toutefois, les activités de l'Église adventiste d'Égypte n'ont pas été affectées, d'après les derniers rapports en provenance de cette région.

Selon un communiqué du pasteur Llewellyn R. Edwards, président de l'Église adventiste en Égypte, à l'agence de presse Adventist News Network (ANN), le 27 janvier dernier, *« Il n'y a aucune information selon laquelle nos 12 églises, leurs 700 membres et nos deux écoles aient été, en quelque sorte, affectés. »*

Depuis le début des protestations pour réclamer le départ du Président Hosni Mubarak, environ 100 personnes ont déjà perdu la vie à travers le pays. Les émeutes font suite aux protestations similaires survenues en Tunisie et au Yémen. Après une période d'interruption de la plupart des

moyens de communication, les services téléphoniques ont recommencé à fonctionner depuis peu.

Selon les déclarations de Tibor Szilvasi, secrétaire général de l'Union de l'Est du Moyen Orient, situé à Beyrouth, au Liban, *« les membres de la communauté et leurs biens n'ont pas été menacés. »*

Deux écoles « Nile Union Academy » et le « Zeitoun Elementary School » du Caire ont suspendu leurs activités scolaires, ces derniers jours, a-t-il précisé. Un peu moins de 1000 élèves sont concernés, 130 élèves fréquentent l'académie et à peu près 800 fréquentent l'école primaire.

« Nos membres en Égypte, de même que la population égyptienne en général, sont inquiets et attendent, dans la prière, le dénouement de la situation, même si, selon les informations communiquées, tout va bien » a-t-il ajouté.

(BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Fort-de-France, Martinique – L'actualité de l'Évangile aux Antilles-Guyane

Le pasteur adventiste Daniel Milard vient de publier son dernier livre, *L'actualité de l'Évangile au cœur du monde socio-politique et médiatique aux Antilles-Guyane*. Il a été, pendant une dizaine d'années, chroniqueur de la série « Les sentiers du bonheur » sur RFO Martinique. Son livre rassemble ses différentes chroniques. L'accent est mis sur la légitimité, voire sur l'actualité d'un message capable d'apporter des pistes de réflexion aux grandes questions sociales, politiques, culturelles et économiques qui assaillent notre quotidien.

Ce livre est en vente au compte d'auteur : Daniel E. Milard, *L'actualité de l'Évangile au cœur du monde socio-politique et médiatique aux Antilles-Guyane*, 480 pages, décembre 2010, ISBN 978-2-7466-2943-1.

(BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Paris, France – Soigner en douceur

Le département des ministères de la santé de la Fédération adventiste du Nord de la France, sous la conduite du Dr André Randriamiadana, spécialiste en chirurgie cardio-vasculaire, organisera, au mois de mai 2011, à Saint Cheron (91530), une série

de conférences sur le thème « *Soigner en douceur* ».

Différentes conférences sont programmées par plusieurs intervenants : *Le cerveau et son fonctionnement* par Raymond Romand (professeur en Neurosciences à l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire de l'Université de Strasbourg), *La nutrition et le cerveau* par Maryline Fredet (nutrithérapeute) et *La place de la phytothérapie dans la médecine moderne* par Ghislain Fredet (naturopathe).

Selon la déclaration du Dr Randriamiadana, « *Nous apprenons que les pouvoirs publics retirent du marché un certain nombre de médicaments qui représentent un danger pour la Santé, d'autres sont mis sous surveillance pour leur nocivité potentielle. Nous sommes tous interpellés par cette situation. Il y a certainement d'autres voies pour soulager nos maux. Nous proposons un week-end dédié aux plantes médicinales avec un professionnel confirmé. Toutefois, cette méthode peut réserver de très mauvaises surprises, si les connaissances sont approximatives.* »

Renseignements : Département Santé à la Fédération France-Nord. Tél. 01 44 08 77 90

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Azerbaïdjan, Caucase - Des failles dans le système contrecarrent le processus d'enregistrement des religions minoritaires

Au mois de janvier, des tensions entre les adventistes du septième jour et les autorités du gouvernement en Azerbaïdjan se sont multipliées lorsque des responsables ont interrompu un service de culte à Sumgait pour interroger les membres.

Il semblerait que les autorités de l'État aient fouillé le lieu de réunion, confisquant des biens de l'Église locale, notamment des centaines de livres et DVD et qu'elles aient également accusé les membres de se réunir dans l'illégalité. Ces dernières années, les autorités ont effectué plusieurs saisies similaires de biens d'Église.

Selon les défenseurs de la Liberté religieuse, l'incident découle d'un vote parlementaire récent qui a brusquement augmenté les amendes pour cause d'évangélisation et culte non-autorisés dans le pays. Les

autorités gouvernementales ont déclaré à l'agence « Forum 18 News » que la congrégation n'avait pas la permission requise de se réunir. La constitution de l'Azerbaïdjan autorise la Liberté religieuse, mais seulement aux groupes religieux enregistrés et dont les Églises ont la permission officielle de se réunir.

Les adventistes tentent, depuis 2003, de faire enregistrer l'Église de Sumgait, mais le processus connaît des délais et des contestations, ont expliqué les défenseurs locaux de la liberté religieuse. Malgré plusieurs réunions avec les autorités, les demandes d'enregistrement sont toujours renvoyées ou laissées sans suite.

Les dirigeants de l'Église locale prévoient de rencontrer le secrétaire des affaires religieuses de l'Azerbaïdjan, dans l'espoir de trouver une solution. « *Nous espérons que les autorités vont reconnaître le droit d'une communauté de croyants à exister et adorer selon ses traditions, cette communauté n'étant en rien une menace pour la sécurité de l'État* » a déclaré John Graz, directeur du département des affaires publiques et de la Liberté religieuse de l'Église mondiale.

Fédération protestante de France

(BIP/BIA) – Dammarie-les Lys, France
Paris, France – Les vœux de la Fédération protestante de France

Le jeudi 13 janvier à 18h30, en présence des représentants des ministères, des responsables de culte en France et des responsables protestants, le pasteur Claude Baty, président de la Fédération protestante de France, a présenté ses vœux pour cette nouvelle année.

Il s'est réjoui d'entendre le Président de la République Nicolas Sarkozy, déclarer qu'il n'était pas question « *d'enfermer les croyants dans leurs églises, leurs synagogues, leurs temples et leurs mosquées, pour ne les autoriser à en sortir que comme des citoyens indifférenciés. En d'autres mots, la parole des religieux doit être entendue, et même écoutée, comme*

celle de chacun ». Cependant, plusieurs faits n'invitent guère à l'enthousiasme. « *Comme pour illustrer les périls du temps, deux de nos concitoyens, pris en otage, viennent de perdre la vie. J'exprime, au nom de la Fédération protestante de France, nos condoléances aux familles dramatiquement éprouvées. J'assure aussi de notre prière, ceux qui sont encore prisonniers et leurs familles dans le désarroi, parmi eux, un couple de protestants. La liste des otages, des persécutés, des martyrs serait interminable, j'ai voulu évoquer ces drames, car la cause de ces malheurs est souvent, hélas, imputée aux religions, dévoyées certes, mais le lien est fait* » a-t-il affirmé.

« *Entre les coups de boutoirs des extrémistes et l'opposition larvée de ceux qui ne conçoivent la laïcité que comme l'éradication du religieux dans l'espace public, nous avons du travail pour l'année qui vient, au moins !* » Par ailleurs, le pasteur C. Baty s'élève contre « *la religion de la consommation* » qui est, selon lui, « *le seul culte auquel les citoyens de la République puissent être convoqués, sans que quiconque dénonce ce prosélytisme* ».

Il a annoncé que le prochain rassemblement de « *Protestants en fête* » se déroulera au Palais Omnisports de Paris Bercy, les 28 et 29 septembre 2013.

(ERF/BIP/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Paris, France – L'Église protestante unie de France

Les 15 et 16 janvier, à Paris, l'Église évangélique luthérienne de France et l'Église réformée de France ont tenu une session conjointe de leurs synodes extraordinaires. Désormais, les luthériens et les réformés se rassemblent au sein de l'Église protestante unie de France. Un pas important s'est réalisé entre ces deux Églises historiques en janvier.

L'idée d'Union a été adoptée lors du synode de Sochaux en 2007 et deux ans plus tard, en 2009, à Bourg-la-Reine, les principes directeurs du processus ont été énoncés. Ce synode a fixé le cadre institutionnel qui permettra de soumettre les textes constitutionnels et réglementaires de la future Union à l'approbation du Synode dans un an.

Ainsi, le synode de Paris a pris les décisions suivantes :

- La future Église unie s'appellera : *Église protestante unie de France*. En sous-titre figurera l'indication : *Communion luthérienne et réformée*.
- Les ministres de l'Église, qu'ils soient d'origine luthérienne ou réformée, seront agréés par une Commission des ministères unique et inscrits dans un « Rôle » (liste) unique. Cette unicité veillera à maintenir la diversité des accents de chacune des traditions : spécificité du ministère pastoral, ordonné pour la tradition luthérienne, diversité des ministères reconnus pour la tradition réformée.
- L'union nationale des associations culturelles de l'Église réformée de France se transformera pour accueillir les associations culturelles luthériennes et fournir ainsi, le support juridique de l'Union.
- Les mandats électifs au sein de la future Église seront de 4 ans, et non plus 3 ou 6, comme c'est le cas actuellement.

L'Union des Églises luthérienne et réformée de France contribue à la recomposition du protestantisme français. Elle témoigne d'une dynamique et d'une volonté partagées. Cette dynamique se manifeste notamment dans le processus d'animation : « *Écoute ! Dieu nous parle* » qui invite toutes les paroisses à partager largement ce qui fait le cœur de leurs convictions.

En mai 2013, à Lyon, aura lieu le synode constitutif de l'Église protestante unie de France.

Liberté religieuse

(AFP/Actuchrétienne.net/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

Kaboul, Afghanistan – Persécutions de chrétiens

L'un vit dans l'angoisse d'être démasqué, l'autre croupit en prison, meurtri dans sa chair par un pays qui ne veut plus de lui. Neuf ans après la chute des talibans, être chrétien se paye toujours au prix fort en

Afghanistan : la clandestinité pour Enayat, la torture pour Musa.

L'univers clandestin des chrétiens d'Afghanistan compterait entre 1000 et 2500 âmes menacées, selon leurs amis occidentaux. Les autorités locales, elles, dénoncent, en privé, une poignée « d'imposteurs » honteux, prompts à se dire persécutés dans le seul but d'obtenir un visa pour l'étranger.

En mai, un reportage télévisé, montrant un baptême d'Afghans convertis, allume la mèche d'une nouvelle poussée de fièvre anti-chrétienne. Manifestations, appels au meurtre des « félons ». Sous la pression, la police interpelle plusieurs chrétiens présumés, dont Musa Sayed, 45 ans et près de six enfants.

Emprisonné à Kaboul, cet employé de la Croix-Rouge avoue s'être converti six ans auparavant, et refuse de revenir à l'Islam. Il ne sait encore si cela lui vaudra la mort, châtement prévu par la loi islamique, la perpétuité ou l'exil.

Ce matin-là, Enayat ne se trouve qu'à quelques centaines de mètres de son ami embastillé, et ses yeux verts en tremblent de « honte pour son pays ». À son arrivée en prison, geôliers et codétenus avaient réservé à Musa un avant-goût de cet enfer auquel ils le voient promis. Pendant plusieurs semaines, il est battu, violé, humilié « de jour comme de nuit », écrira-t-il à ses amis. Une violence à la mesure de l'offense ressentie dans un pays qui a souvent fondé son identité sur la résistance armée et religieuse aux envahisseurs chrétiens, depuis le XIX^e siècle.

Depuis 2001, plusieurs missionnaires étrangers, ou soupçonnés de l'être, y ont été assassinés. Les derniers, huit médecins d'une ONG chrétienne, furent tués en août 2010, dans le nord.

(CPDH/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Strasbourg, France - Le Conseil de l'Europe soutient les chrétiens d'Orient persécutés

Le Centre européen pour la loi et la justice (*European Center for Law and Justice*, ECLJ) se réjouit de l'adoption, par l'Assemblée parlementaire du Conseil de

l'Europe, d'une recommandation sur les « *Violences à l'encontre des chrétiens au Proche et Moyen-Orient* ». Cette recommandation et son exposé des motifs ont été préparés par M. Luca Volontè et adoptés par 125 voix contre 9 et 13 abstentions.

L'ECLJ se réjouit de voir que l'Assemblée parlementaire a repris, à son compte, les suggestions qu'il avait formulées lors de l'audition organisée le 25 janvier.

Cette récente recommandation exprime l'engagement ferme de l'Europe à défendre les chrétiens au Moyen-Orient et dans les autres régions où ils sont persécutés.

L'Assemblée parlementaire, non seulement condamne les tragiques attentats terroristes qui ont eu lieu récemment à Bagdad et à Alexandrie, mais aussi aborde la question des « *stéréotypes et préjugés antichrétiens et la christianophobie, en général* », c'est-à-dire l'intolérance croissante à l'égard des chrétiens dans le monde. Pendant les débats, l'Assemblée a vigoureusement dénoncé l'épuration religieuse des chrétiens de leur région natale. Le statut de dhimmi qui, conformément à la charia, relègue les chrétiens au rang de citoyens de seconde classe, a aussi été condamné sans ambiguïté.

Plus largement, certains membres de l'Assemblée ont souligné que nier la place du christianisme dans la culture européenne constitue aussi une sorte de violence contre les chrétiens. « *Le communisme a persécuté les religions et continue de le faire en Corée du Nord, comme l'Islam le fait aujourd'hui, mais l'idéologie laïciste peut aussi, à un autre niveau, créer un climat de discriminations contre les religions, et en particulier, contre la religion majoritaire en Europe. Les Européens devraient être cohérents à cet égard,* » souligne Grégor Puppink, Directeur de l'ECLJ.

L'aspect le plus remarquable de cette recommandation est de ne pas se limiter à de simples proclamations, mais de contenir une liste d'actions politiques claires et précises qui doivent être entreprises par le Conseil de l'Europe et ses États membres, parmi lesquelles :

- porter une attention accrue au sujet de la liberté de religion ou de croyance et à

la situation des communautés religieuses, y compris chrétiennes, dans sa coopération avec des pays tiers, ainsi que dans les rapports sur les droits de l'homme ;

- élaborer une politique globale d'asile basée sur des motifs religieux, qui reconnaîtrait, en particulier, la situation spécifique des convertis ;
- promouvoir des politiques pour aider à réinstaller les réfugiés chrétiens dans leur pays d'origine et soutenir les communautés offrant localement un refuge aux minorités chrétiennes du Proche-Orient ;
- mettre en place une capacité permanente pour suivre la situation des restrictions gouvernementales et sociétales à la liberté de religion et aux droits connexes dans les États membres du Conseil de l'Europe et les États du Proche et du Moyen-Orient et d'en rendre compte régulièrement à l'Assemblée.

De façon suffisamment inhabituelle pour être signalée, l'Assemblée a aussi demandé instamment à tous les États du Proche et du Moyen-Orient de condamner, sans ambiguïté, non seulement les attentats meurtriers contre des personnes innocentes, mais aussi le recours à la violence, en général et tout type de discrimination et d'intolérance fondée sur la religion et les croyances, ainsi que de promouvoir une éducation positive sur les religions, notamment, à l'égard des minorités chrétiennes.

Ce débat a eu lieu deux jours après une audition organisée en marge de la session de l'Assemblée parlementaire sur le thème « *Persécution des chrétiens d'Orient, quelle réponse de l'Europe ?* »

Cette audition, organisée par l'ECLJ avec le Rapporteur Luca Volontè (PPE), a rassemblé plus de 220 personnes autour, en

particulier, de Mgr Antoine Audo, Evêque Chaldéen d'Alep, de l'Archimandrite Emanuel Youkhanna, de l'Église Assyrienne Orientale, de Marc Fromager, Directeur de l'AED-France, de Michel Varton, Directeur de Open Doors, et du Professeur Massimo Introvigne, représentant de l'OSCE sur l'intolérance et la discrimination contre les chrétiens.

Les intervenants ont appelé le Conseil de l'Europe et ses États membres à s'engager à défendre les chrétiens d'Orient.

À cette occasion, l'ECLJ a rendu son rapport public « *La persécution des chrétiens d'Orient, quelle réponse de l'Europe ?* », qui examine la situation des chrétiens au Moyen-Orient et propose des mesures concrètes pour les aider.

Cette recommandation suit l'adoption d'une résolution prise, le 20 janvier, par le Parlement européen et à laquelle a succédé une discussion au Conseil européen (Bruxelles), le 31 janvier, à l'initiative des gouvernements d'Italie, de Hongrie et de Pologne.

L'ECLJ suivra de près la mise en œuvre de cette recommandation et la soutiendra. « *Si le christianisme est supprimé du Moyen-Orient, non seulement ces sociétés souffriront du manque de diversité et de charité, mais l'intolérance à l'égard des religions minoritaires va empirer.*

Nous nous réjouissons que le Conseil de l'Europe vienne à la défense des chrétiens autochtones là où ils sont victimes de discriminations ou de persécutions. Nous devons refuser la stratégie de tensions interreligieuses des extrémistes » rappelle Grégor Puppink.

Malheureusement, quelques membres turcs et azéris de l'Assemblée parlementaire, ainsi que le socialiste suisse Andreas Gross ont voté contre la résolution.

Commission paritaire
Dépôt légal

1111 G 88583
N° 79 – CAB – 019
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement
d'un an

France 12 €
Dom 13 €
Tom 15 €
CEE et Suisse 18 €
Autres pays et abonnement en cours d'année :
nous consulter.

Règlement

Au nom du « BIA »
CCP – La Source 46 727 83 C